



## ASSOCIATION LES ENFANTS DU DESERT

Association loi de 1901  
à but non lucratif et humanitaire

Siège social : 7, rue des Prêtres  
17740 Sainte Marie de Ré

Mail : [genevieve.courbois@orange.fr](mailto:genevieve.courbois@orange.fr)  
Site Internet [www.lesenfantsdudesert.org](http://www.lesenfantsdudesert.org)

N° 017-3004626 Déclarée le 5/07/2000

---

### COMPTE RENDU DE l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 16 avril 2011

Sur convocation de la Présidente, les membres de l'association LES ENFANTS DU DESERT se réunissent aujourd'hui 16 avril 2011, au siège social, 7 rue des Prêtres à Sainte Marie de Ré, avec l'ordre du jour suivant:

- Approbation définitive des comptes de l'exercice 2010
- Rapport d'activité fait par la présidente et perspectives d'avenir
- Quitus donné aux administrateurs
- Confirmation d'une cooptation d'administrateur faite par le Conseil
- Questions diverses.

La feuille de présence à l'Assemblée est consultable eu siège social de l'association.

Après signature de la feuille de présence, le secrétaire général constate que le nombre des membres présents ou représentés est supérieur au quorum du 1/3 exigé. l'Assemblée générale peut valablement commencer.

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de Geneviève COURBOIS.

#### **APPROBATION DEFINITIVE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2010**

RAPPORT FINANCIER – (commentaires effectués par la Trésorière et le responsable de la comptabilité)

#### **Présentation du bilan consolidé France + Mauritanie qui regroupe les résultats**

Il est à noter que les résultats de 2010 correspondent pour la 1ère fois à l'année civile du 1er Janvier au 31 décembre et que l'exercice précédent a été de 18 mois du 1er Juin 2008 au 31 Décembre 2009, ce qui explique les résultats en baisse, ce ne sera qu'en 2011 que l'on pourra faire une comparaison entre les résultats 2011 et ceux de 2010.

#### **Les produits**

Le total des produits passe de 60 473 € à 28 360 € en partie pour la raison évoquée plus haut mais aussi par des dons versés par Santé 5Continents de 11 000 € , alors que cette année, nous avons eu uniquement un don de 4 000 € en Décembre donc 7 000 € en moins de subventions. Il y a eu également en moins les dons des particuliers.

Les produits financiers sont en baisse, 170 € cette année au lieu de 1 461 €. Les placements financiers en SICAV ont été suspendus en 2009 pour être mis sur un compte épargne.

#### **Les dépenses**

Dans les centres, les dépenses consacrées aux enfants passent de 30 662 € à 22 813 € donc stabilité si on ramène à une période équivalente de 12 mois.

Cette dépense consacrée aux enfants reste le poste le plus important et représente 70 % des dépenses

totales (64 % en 2008-2009).

Les dons aux familles (pauvres et nécessiteux) sur l'exercice est de 275 € contre 2 503 € en 2008-2009. Notre présidente n'a pu venir en aide à ses familles démunies qu'au cours du 1er semestre 2010.

Les nuitées n'ont pas encore permis de compenser les charges de la maison des bénévoles : Dépenses 3 127 €, recettes 2 028 €. Les dépenses n'ont pu être compensés faute de bénévoles au cours du 2ème semestre 2010 (pas d'avion).

L'embauche d'une comptable sur place à Atar a été nécessaire pour l'enregistrement des documents sur ordinateur et pour envoyer mensuellement les situations comptables.

La taxe de Douane (877 €) est le dédouanement du camion emmené à Atar en 2009.

## **RESULTAT**

Le résultat est positif pour la France de 3 912 € et négatif pour la Mauritanie de 2 750 €, ce qui s'explique par les pertes enregistrées lors des transferts, le taux de change reste variable, et par les dépenses expliqués plus haut.

Ce qui donne un excédent de 1161 € au bilan consolidé.

Pour info, au 31 Décembre 2010, l'association disposait de 35 299 €, soit toujours un an d'avance pour les dépenses d'Atar.

Solde compte courant France 9 035 €

Solde compte épargne France 20 262 €

Solde compte courant Atar 4 293 €

Solde Caisse Atar 1 709 €

Dont un total de 35 299 €

Si aucune question n'est posée, les membres de l'association adoptent, à l'unanimité le bilan présenté et donnent quitus au comptable et à la trésorière

## **RAPPORT D'ACTIVITE FAIT PAR LA PRESIDENTE.**

Compte tenu de la situation et des informations circulant dans la presse, il n'y a pas eu beaucoup de bénévoles à Atar au cours de l'exercice 2010, mais le suivi des enfants a été remarquable, et les employées mauritaniennes ont assuré le travail dans les centres de manière très efficace et professionnelle, les enfants étant bien nourris, propres, et bénéficiant d'un bon travail d'animation.

Ce travail remarquable se devait d'être récompensé, ce qui a été fait par une augmentation des salaires de 10% et d'une prime aux responsables (exercice 2011).

Par contre, la diminution du nombre de bénévoles n'a pas permis de couvrir les coûts de la maison des bénévoles, ce qui à terme pourrait poser un problème.

Les bénévoles ont été là tout d'abord pour constater ce bon travail, et ensuite pour assurer l'encadrement.

Début 2011, l'arrivée de Geneviève Courbois accompagnée d'Elizabeth Gravier était vraiment attendue par l'ensemble de la population qui ne comprendrait pas que nous soyons absents.

Geneviève Courbois insiste sur l'état d'extrême pauvreté d'une grande partie de la population qui s'est encore accru ces derniers temps.

La sécurité est réelle à Atar, les postes frontière sont surveillés, et il ya une bonne logistique militaire tant du côté de l'armée locale que des militaires français présents.

Anticipant sur l'exercice 2011, Geneviève COURBOIS évoque les sorties à Ten labbé et la formidable expérience qu'a vécue l'équipe de bénévoles alors sur place, qui a distribué de la nourriture notamment grâce aux dons recueillis par deux bénévoles valenciennes, et qui a procédé à une journée de soins dont les bénéficiaires ont été les enfants et les vieillards sur place.

Au vu des constatations et des besoins qui ont été recensés par cette équipe, il a été décidé d'ouvrir un nouveau centre dans la région qui va bénéficier à une cinquantaine d'enfants supplémentaires.

Geneviève COURBOIS constate que EDD change et prend une nouvelle dimension, que le bureau est soudé et actif, et que les membres réagissent de manière active et dynamique.

Cet élan va permettre de développer de nouveaux projets qui vont nécessiter une recherche supplémentaire de fonds:

- Le repas par jour pour lequel EDD vient de recevoir une subvention de 10.000 euros de Fleury Michon, grâce au travail d'équipe effectué par des membres de l'association.
- Les jardins communautaires, pour lesquels un projet commence à se construire et se situe dans le cadre des actions pérennes de développement durable qu'EDD veut entreprendre toujours dans le cadre de ses buts

## **QUITUS DONNE AUX ADMINISTRATEURS**

La collectivité des membres après avoir pris connaissance tant des comptes et du bilan présenté par la Trésorière de l'exercice clos que du rapport d'activité fait par la Présidente, donne quitus aux administrateurs de leur gestion.

## **CONFIRMATION D'UNE COOPTATION D'ADMINISTRATEUR FAITE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'article 9 des statuts de l'association prévoit qu'en cas de vacance, le Conseil peut pourvoir provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine Assemblée générale.

Le départ de Claudine Gilot laissait vacant le poste de Trésorier au sein de l'association. Il convenait donc rapidement de réorganiser la Trésorerie, les relations de la Trésorerie avec la Comptabilité, ainsi que les relations avec la comptable sur place à Atar.

Lors d'une séance tenue le 13 novembre 2010, le Conseil a demandé à Isabelle RONTE, présente au Conseil et qui a accepté, d'être nommée Trésorière au sein de l'association.

Elle exercera cette responsabilité en équipe avec Gisèle SAGETTE et Yannick VINCENT, ce dernier gardant ses responsabilités de Comptable de l'association.

Isabelle RONTE et Gisèle SAGETTE se partageront entre autres dans le cadre de leurs fonctions, en fonction de leur disponibilité, la responsabilité du dépôt des chèques, du suivi des comptes bancaires, du retrait du courrier.

De ce fait, le Conseil d'Administration a décidé de coopter Isabelle RONTE pour pourvoir au poste laissé vacant au Conseil d'administration par Claudine GILOT

par suite de cette cooptation, le Conseil d'administration a décidé de faire rentrer Isabelle RONTE au bureau de l'association.

L'Assemblée ratifie à l'unanimité des membres présents cette cooptation.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Geneviève Courbois fait part à l'Assemblée de son désir de prendre un peu de recul avec la gestion de l'association et de renoncer à court terme (un an) à son poste de Présidente, de manière à se consacrer un peu plus à sa famille. Cela ne l'empêchera nullement de continuer à assurer son rôle primordial au sein de l'association et une présence active, notamment à Atar.

Elle demande donc, notamment au Bureau, de commencer à engager une réflexion sur sa succession au poste de Présidente.

- D'autres questions sont évoquées par les membres, notamment:

- la possibilité de relever le montant des cotisations de manière à pallier à la diminution temporaire du nombre de bénévoles sur place en Mauritanie, ce qui ne permet pas de couvrir les frais de la maison des bénévoles.

- Une réflexion sur l'équipement des centres en cuisinières solaires dont le financement pourrait être demandé à des partenaires (Lyon's Club par exemple)

- La création d'une représentation de l'association à Atar, ce qui aurait l'avantage de faciliter la présentation de nos projets à d'éventuels partenaires.

- La création d'antennes d'EDD dans les régions de France où nos membres sont présents, ce qui aurait pour avantage de faciliter les initiatives locales pour le compte d'EDD, à l'instar de ce qui se passe à Valenciennes. (forme juridique à réfléchir)

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance de l'Assemblée Générale ordinaire est levée, il est 18 heures

**Le Secrétaire général**

**Guy LOPINTO**